

Restauration de la Maison du Mouton Dévoilement de la façade et de son emblème

Données historiques

La Maison du Mouton est l'un des édifices les plus anciens de Romans. Elle se situe au cœur du centre historique, dans l'une des rues les plus anciennes (XII^e ou XIII^e siècle), liée au développement urbain de la ville autour de la collégiale Saint-Barnard. Son histoire est très mal connue mais les archéologues situent aujourd'hui sa construction dans le premier tiers du XIV^e siècle.

En blocs de molasse taillés, sa construction est d'une qualité exceptionnelle. A l'origine, elle s'élevait sur deux niveaux avec, au-dessus, des combles. Au début du XVII^e (?), un niveau supplémentaire a été créé par division du 1^{er} étage. Elle comporte deux grandes baies géminées trilobées¹, couvertes d'un arc brisé et dotées à l'intérieur de coussièges². La façade arrière est également très intéressante et très bien conservée.

L'intérêt de cet édifice, protégé au titre des Monuments historiques, a conduit la DRAC à prescrire une intervention archéologique, réalisée par l'INRAP de 2019 à 2023, pour mieux connaître le bâtiment. Les nombreuses données collectées seront exploitées, afin de produire un rapport qui éclairera l'histoire de cet édifice peu documenté par les sources d'archives. D'ores et déjà, ces interventions ont permis d'obtenir des résultats : une datation (à affiner), la redécouverte de la façade arrière et la mise à jour de décors peints. Plusieurs fragments ont été conservés et seront visibles après stabilisation et restauration.

L'étude de cet édifice permet de le rattacher à des modèles architecturaux du Midi de la France. Il montre par ailleurs des similitudes avec l'Hôtel de Clérieu (place aux Herbes à Romans).



La Maison du Mouton avant la réfection de sa façade - ©DR

Rappel du contexte

Laissée à l'abandon, la Maison du Mouton aurait été, très certainement, vouée à disparaître du paysage romansais, sans les nombreuses et très longues procédures engagées à l'encontre de ses propriétaires par la Ville de Romans. Cette dernière a finalement pu l'acquérir en 2019, ainsi qu'une autre parcelle, pour la somme de 73 200 €.

Sa restauration s'inscrit dans un projet plus vaste : la réhabilitation d'un tènement de 1 013 m², situé au cœur du centre historique, qui comprend également l'Hôtel (mitoyen) de Loulle. L'ensemble de cette opération est porté par Drôme Aménagement Habitat, organisme bailleur et aménageur du Département de la Drôme. L'Hôtel de Loulle a d'ores et déjà été réhabilité avec la réalisation en son sein de dix-huit logements livrés en octobre 2023.



Les travaux réalisés et à venir

L'accent a été mis sur la restauration de la façade sur rue avec ses baies géminées et la restitution de ses niveaux médiévaux. L'objectif est de rétablir la clarté de lecture de la façade, en lui restituant son aspect initial du début du XIV^e siècle, à l'exception du rez-de-chaussée où il est préférable de conserver l'ensemble des percements créés ultérieurement (portes et ouvertures à arcs surbaissés⁴).

Ce projet de restitution s'appuie sur le relevé et l'observation de la façade existante, sur le rapport de diagnostic archéologique en date de 2020, ainsi que sur la recherche de références concernant les façades du XIV^e siècle, que ce soit pour les baies géminées, la composition ou la ferme³ de l'avant toit.

Le gros œuvre est désormais terminé : toiture (charpente et couverture), escaliers, planchers, maçonnerie (façade en pierre de molasse + tuf, avec pose de la fameuse tête de mouton à laquelle cette maison doit son nom), réseaux. Le second œuvre est en cours. Reste tout ce qui est aménagement intérieur.

Rappel des grandes étapes



Les travaux de restauration ont débuté en 2021 et se sont accompagnés de fouilles archéologiques, prescrites par la DRAC, à la suite du diagnostic archéologique réalisé en 2019.

L'étape la plus importante de ces travaux est sans doute, celle de ce mercredi 7 février 2024, soit le dévoilement de sa façade et de l'emblématique mouton.

La livraison est prévue pour septembre 2024 avec une inauguration à l'automne. Elle sera assortie de la réfection complète des rues du Mouton et de l'Ecosserie qui encadrent le tènement. A terme, la Maison du Mouton accueillera la Maison du patrimoine.

Une seconde Maison du patrimoine sur le territoire de Valence Romans Agglo

La Maison du patrimoine se décline sur deux sites, permettant ainsi un maillage du territoire de l'Agglo et une présentation des territoires au plus près des habitants et des visiteurs.

A Valence, depuis juin 2023, le public peut découvrir, au sein de la Maison des Têtes, plusieurs espaces d'exposition consacrés à l'histoire et au patrimoine de Valence et de la plaine de Valence.

A Romans, c'est le patrimoine du Nord de l'Agglo qui se dévoilera, avec des expositions permanentes et temporaires dédiées à la commune de Romans et à la Drôme des collines.

La Maison du Mouton a été choisie par le service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de Valence Romans Agglo pour accueillir le site romain de sa Maison du patrimoine. Cette dernière offrira aux visiteurs des services riches et variés (iconographie, textes explicatifs, films, outils numériques, visites patrimoniales, ateliers pédagogiques...).



Baies gothiques en cours de restauration, octobre 2023 - Blaise Adilon

Nous y reviendrons plus en détails lors d'une prochaine communication.

Coût de l'opération et plan de financement

Coût global de l'opération : environ **3,3 M€**, financés comme suit :

- **ETAT** : 1 629 473 € dont
 - 904 949 € de l'ANRU – Agence Régionale pour la Rénovation Urbaine
 - 363 900 € de la DSIL – Dotation de Soutien à l'Investissement Local
 - 347 241 € de la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles
 - 13 383 € du FNAP – Fonds National pour l'Archéologie Préventive
- **VILLE DE ROMANS** : 1 182 589 €
- **VALENCE ROMANS AGGLO** : 250 000 €
- **REGION** (Cœur de ville) : 212 482 €
- **MECENAT** : 5 200 €

Soutenu
par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage

- **Maîtrise d'ouvrage** : Ville de Romans
- **Maîtrise d'ouvrage déléguée** : Drôme Aménagement Habitat
- **Maîtrise d'œuvre** : Jérôme Francou, architecte du patrimoine

Les entreprises

- Démolition : OBOUSSIER TP
- Maçonnerie, pierre de taille : HMR
- Maçonnerie, voirie et réseaux divers : MSAVEL
- Charpente, couverture, planchers bois : SAS LCG 38
- Menuiseries extérieures bois, occultation : MDE CHAZAUD
- Serrurerie : ADM METAL
- Menuiserie intérieure bois : FROMENT
- Plâtrerie, peinture : THOMASSET
- Plomberie, chauffage, ventilation : GAMON
- Electricité courants faibles : CHALAYE
- Elévateur : COPAS
- Archéologie : INRAP
- Scénographie : CREABOIS

Petit lexique

1 - Des baies géminées sont des fenêtres divisées en deux parties également, généralement verticales, le souvent au moyen d'une colonnette. Elles sont dites trilobées lorsque leur sommet prend la forme d'une feuille à 3 trèfles.

2 - Un coussiège (du latin *culcita*, « coussin » et *sedes*, « siège ») est un banc aménagé dans l'embrasure d'une fenêtre par un ressaut de la baie et que l'on pouvait revêtir de bois, de coussins...

3 - Une ferme de toit, ce sont des cadres triangulés composés de pièces de bois d'œuvre de différentes longueurs et dimensions. Ce système de triangulation apporte de la rigidité à la charpente et permet de soutenir la toiture sans avoir à utiliser des sections de bois importantes.

4 - Un arc surbaissé est un arc formé de moins d'un demi-cercle. Il prend aussi le nom d'arc en anse de panier.